



NATURE OCÉANE
40530 - LANDES

Email : mairie@ville-labenne.fr

Tél. 05 59 45 46 60

Fax 05 59 45 80 00

Site web : www.ville-labenne.fr

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

LABENNE, le

SEANCE DU 10 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le mercredi 10 Avril à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de Labenne, dûment convoqués se sont réunis salle du conseil en mairie sous la présidence de Jean-Luc DELPUECH, Maire.

Etaient présents : tous les membres à l'exception de BENOIT-DELBAST Jacqueline, RONDET Chantal, MAIS Jean-Michel, PELLETIER Mathieu, SALLABERRY Muriel qui ont donné respectivement pouvoir à LE COADIC Bruno, BELLOCQ Aurélien, CHESSOUX Stéphanie, DELPUECH Jean-Luc, DUBOS Christelle.

Absente excusée : LAPENU Marie-Josée, ETCHEVERRY Anne CHAVES Jonathan.

~~~~~

Monsieur le Maire, après avoir procédé à l'appel des membres, soumet le précédent procès-verbal du conseil à l'avis des membres présents qui l'approuvent à l'unanimité.

M. PETITJEAN Jérôme est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire communique ensuite les décisions prises par lui en vertu des délégations que lui a conférées le conseil.

Six avenants pour le marché d'extension de la Mairie :

- Marché de maîtrise d'œuvre, avenant n°3, + 1400 € HT  
Sarl Atelier CPA, ce qui porte le marché à 72 633,79 € HT.
- Marché de travaux, lot 7, menuiseries extérieures, SP Menuiseries, Avenant 2 + 1494€ HT, Avenant 3 + 1976 € HT, Avenant 4 – 520 € HT, soit + 2950 € HT ce qui porte le marché à 67 314,21 € HT.
- Marché de travaux Lot 10 Peinture, Trieux – 212 € HT.  
Soit un nouveau montant de marché à 12 242 € HT.
- Marché de travaux lot 8, avenant n°2 Plâtrerie, Goyty + 6 360,90 € HT soit un nouveau montant du marché porté à 46 803,49 € HT.
- Marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une salle de sports doux et l'espace jeunes : attribué au cabinet d'architecture SARL LIGNE ARCHITECTURE pour un total de 73 600 € HT.
- Marché de maîtrise d'œuvre pour l'amélioration du Complexe sportif : attribué au cabinet d'architecture SELARL Atelier ARCAD pour un montant de 23 718,24 € HT.



#### **2024-04-10-01/32 – B.P. DOMAINE DE LA FOUGERE 2024**

Madame Chessoux, Adjointe aux finances présente ce budget de lotissement qui ne devrait connaître que des études en 2024.

**Unanimité.**

#### **2024-04-10-02/33 – B.P. BALLE DE MATCH 2024**

Le BP 2024 est **adopté à l'unanimité**. Il prévoit pour plus de 100 000 euros de travaux correspondant à la viabilisation des lots.

Le démarrage des travaux est conditionné par le démarrage du chantier du gymnase du collège.

#### **2024-04-10-03/34 – B.P. CAMPING MUNICIPAL 2024**

Monsieur le Maire présente le budget 2024 du Camping Municipal les Pins Bleus.

La section d'exploitation atteint un volume financier de 945 500 euros et 727 219 euros sont prévus en investissement avec, entre autres, le renouvellement de mobil homes, de chalets et de tentes et la réhabilitation de la piscine.

Il remercie les élus du Groupe de Travail Camping pour le travail réalisé.

**Unanimité.**

#### **2024-04-10-04/35 – B.P. COMMUNAL 2024**

Madame Chessoux, présente la section d'exploitation, dans la lignée du budget 2023, après avoir amorti le choc de la hausse des prix de l'énergie. La section d'exploitation est équilibrée avec un montant de 10 617 768 euros.

Les impôts directs locaux représentent un produit de 3 286 367 euros.

La section d'exploitation dégage un autofinancement de 2 000 000 d'euros vers la section d'investissement, sachant qu'un million d'euros a déjà été affecté directement par prélèvement sur le résultat 2023.

En investissement, le montant des travaux et acquisitions dépasse les 4 500 000 euros avec entre autres projets :

- Le début de la construction de la médiathèque
- La réhabilitation de l'étage de la Poste pour accueillir les conjoints victimes de violence, les travaux routiers de sécurité de l'Avenue de l'Océan, de la rue des Corsiers, et de la zone du Fronton.
- Sont aussi prévus les travaux d'amélioration des écoles et la poursuite des études pour la salle de sport doux, l'espace jeunes, les tribunes des arènes.

Monsieur le Maire précise que ce budget est équilibré, et les travaux financés, sans augmentation des taux d'imposition.

**Unanimité.**

#### **2024-04-10-05/36 – VOTE DES TAUX**

A l'**unanimité**, le Conseil Municipal adopte les taux d'imposition **sans augmentation**.

Taxe Foncière : 34,09

Taxe Foncière Non-Bâti : 51,52

Taxe d'Habitation : 11,94

#### **2024-04-10-06/37 – DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT**

Le conseil municipal donne pouvoir, à l'unanimité, à Monsieur le Maire pour présenter les dossiers de subventions correspondants au programme d'investissement du B.P 2024.

**Unanimité.**

#### **2024-04-10-07/38 – AP/CP PLAINE DES SPORTS**

Les travaux du gymnase du collège – Centre Educatif et Sportif devraient débiter à l'automne, si... les autorisations administratives sont délivrées sans qu'il soit à nouveau exigé une batterie d'études environnementales coûteuses et dévoreuses de temps.

Les autorisations de programme sont ajustées en fonction de ces contraintes.

**Unanimité.**

#### **2024-04-10-08/39 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Madame Chessoux communique la liste des aides octroyées au milieu associatif.

Le montant représente une aide de 115 865 euros dont environ 35 000 pour l'enseignement, 60 000 euros pour le sport et 17 000 euros pour la culture.

Madame Chessoux rappelle la dotation de 1 000 € pour chacune des 25 classes des écoles de Labenne, afin de financer des projets pédagogiques exceptionnels.

**Unanimité.**

#### **2024-04-10-09/40 – PERISCOLAIRE SUR LE TEMPS MERIDIEN**

La délibération incluant la prise en charge des enfants sur le temps méridien dans le cadre de la facturation globale du périscolaire est adoptée à l'**unanimité**.

#### **2024-04-10-10/41 – INTEGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC : Lotissement la Palombière II / Le Silo / Mancennes II**

Bernard Fracchetti communique que les travaux liés à la voirie et aux aménagements publics ont été validés par la Communauté de Communes MACS, ce qui permettra leur transfert dans le domaine public routier communautaire.

Les associations syndicales conserveront la charge de l'entretien des espaces verts.

**Unanimité.**

#### **2024-04-10-11/42 – ACQUISITION DE BIENS IMMOBILIERS**

Monsieur le Maire rappelle que feu Monsieur Dospital a légué ses biens immobiliers à 8 Communes des Landes dont Labenne qui se partageront le produit de la vente aux enchères à parts égales.

Parmi les terrains ou bien qui feront l'objet de cette vente, certains ont une importance primordiale pour la Commune : le terrain de la rue des Merles qui pourrait abriter la prochaine crèche, la maison natale rond-point du surfeur, et des terrains relevant du patrimoine forestier.

**A l'unanimité**, le Conseil donne pouvoir à Monsieur le Maire pour participer aux enchères.

#### **2024-04-10-12/43 – CONVENTION DE PARTENARIAT ET DE FINANCEMENT / STRATEGIE LOCALE DE GESTION DE LA BANDE COTIERE**

Dans le cadre de la gestion durable du littoral des Communes de Labenne, Capbreton, Hossegor, il est nécessaire de comprendre la genèse du phénomène des érosions, leur provenance, circulation thermohaline ou de surface, mécanique ou éolienne.

Les trois communes et la Communauté de Communes MACS ont choisi d'officialiser et de financer une recherche sur la dérive littorale par un laboratoire rattaché à l'université de Bordeaux.

Le coût sera de 52 250 euros sur quatre années.

**Unanimité.**

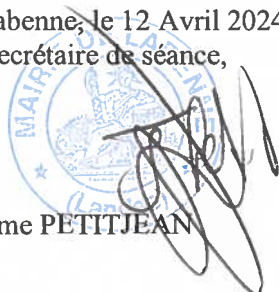
A ce propos Monsieur Fracchetti évoque les travaux de confortement réalisés début avril au pied du poste de secours suite aux dégâts des tempêtes successives. Monsieur le Maire souligne la qualité du travail réalisé dans un espace temps réduit.

Séance levée à 19h50.

A Labenne, le 12 Avril 2024

Le secrétaire de séance,

Jérôme PETITJEAN

The signature of Jérôme Petitjean is written in black ink over a circular blue official stamp of the Mairie de Labenne. The stamp features a central emblem and the text 'MAIRIE DE LABENNE' around the perimeter.

Le Maire,

Jean-Luc DELPUECH

The signature of Jean-Luc Delpuech is written in black ink over a circular blue official stamp of the Mairie de Labenne. The stamp features a central emblem and the text 'MAIRIE DE LABENNE' around the perimeter.